



## Organe du CERCLE PÉGASE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF  
FONDE EN 1906 — SOCIÉTÉ ROYALE

Affilié à la FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : M<sup>me</sup> L. Vandermeiren, place Terdelt, 2  
1030 Bruxelles. Bte 8. — Tél. 215 77 70.

TRESORERIE : C.C.P. 000-0147212-63 Cercle Pégase  
Cotisation : 300 francs Bruxelles — Tél. 731 39 15

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

## Marathon piloté en forme de huit à Ottignies

Pégase organise son marathon annuel piloté sur la distance classique de 42 km, sur un parcours en forme de huit, le dimanche 14 mars 1982.

Le Marathon partira d'Ottignies et se dirigera vers Limelette et Limal. Il contournera le complexe universitaire par le Bois de Manil, le Bois de Lauzelle, Blocri, le Bois de Mormont, le Bois des Etoiles et gagnera Ottignies pour le P.-N. Après-midi, il se dirigera vers Hévilleux par Beaurieux, Mont-Saint-Guibert pour revenir vers Ottignies, par l'Arbre de la Justice, Sart-Messire-Guillaume, Court-Saint-Etienne et Franquennes.

Pour rejoindre Ottignies, un train à Bruxelles-Midi à 7 h 23' ; à Bruxelles-Centrale à 7 h 27' ; à Bruxelles-Nord à 7 h 31' ; à Bruxelles-Schuman à 7 h 39' ; à Bruxelles Q.-L. à 7 h 41'. Arrivée à Ottignies à 7 h 56'. De Namur, un train à 7 h 25' arrivant à Ottignies à 7 h 50'.

Les participants sont attendus au Café « Robin des Bois », rue des Fusillés, 1, 1340 Ottignies.

Le départ sera donné à 8 h 45' précises et on marchera à l'allure de 5 km/heure.

Chaque participant recevra au départ une feuille de route qu'il voudra bien faire estampiller aux différents contrôles. Ceux-ci seront ouverts quelques minutes avant le passage théorique ; quelques minutes de repos y seront prévues. Il y aura un arrêt de 45 minutes pour le repas (se munir de vivre).

Le pique-nique et l'arrivée se feront à Ottignies au local du départ.

Il est insisté sur le fait qu'il s'agit d'une excursion pilotée à laquelle chacun participe individuellement, sous sa propre responsabilité.

Par ailleurs, les jeunes gens âgés de moins de 16 ans ne sont admis à effectuer le parcours de 42 km qu'accompagnés de leur père ou mère et sous l'entière responsabilité de ce parent.

A partir du km 21, le Cercle délivrera un brevet en attestation de la performance accomplie.

Les inscriptions seront prises jusqu'à la séance du 3 mars ou par versement au compte n° 001-0010340-37 de Raymond Jacques à Bruxelles. Droit d'inscription 20 F. ; Médaille plus droit d'inscription 150 F. ; Brevet plus droit d'inscription 30 F.

On peut encore s'inscrire le jour du départ de 8 h à 8 h 45'.

Un demi marathon, soit 21 km sera également organisé avec départ P.-N. et arrivée à Ottignies, piloté par J. Spingard. (Voir excursion du jour). Un brevet sera attribué à toutes personnes ayant accompli ce parcours ou l'une ou l'autre partie du Marathon (Matinée ou après-midi).

Comme chaque année, nous attendons nombreux ceux qui désirent consacrer une journée à cette saine activité sportive.

## ATTENTION!! Inscrivons-nous à temps

N'oublions pas la séance du lundi 1<sup>er</sup> mars. Il y aura à la demande générale, une nouvelle projection en fondu enchaîné, sur « les Parcs Nationaux du Sud-Ouest des Etats-Unis ». Cette projection a été donnée en mars 1981. C'est à voir et à revoir et ne pas manquer.

21-3-1982. — La Semois n° 1. Inscription pour le car chez Fr. Smolders, jusqu'au 18 mars. Tél. 216 79 57.

28-3-1982. — Bruxelles-Trèves (Namèche-Ciney). Inscription pour le car chez R. Porta jusqu'au 25 mars. Tél. 770 39 94.

4-4-1982. — Les Marais de Saeftinge. Inscription pour le car chez R. Porta jusqu'au 1<sup>er</sup> avril. Tél. 770 39 94.

## Assemblée mensuelle du lundi 1<sup>er</sup> mars 1982, à 20 h

Réunion dès 20 h au « **Jupiter-Bourse** », rue Marché aux Poullets, 35, 1000 Bruxelles L'assemblée sera ouverte à 20 h 30' précises, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 1<sup>er</sup> février 1982 ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Inscriptions aux diverses promenades et randonnées ;
4. Notre Marathon du 14 mars ;
5. Semois n° 1 (21 mars), inscription ;
6. Bruxelles-Trèves (28 mars), inscription ;
7. Les Marais de Saeftinge (4 avril), inscription ;
8. Voyage de Pâques (10, 11, 12 avril), inscription et paiement ;
9. Voyage de Pentecôte (29, 30, 31 mai) ;
10. Divers ;
11. Perception des cotisations ;
12. Projection de diapositives 24x36 en Fondu enchaîné par J. Gallet. Réédition de la belle projection faite en mars dernier *Les Parcs Nationaux du Sud-Ouest des États-Unis*. A NE PAS MANQUER.

Le Comité se réunira le jeudi 4 mars 1982 à 20 h 30' à la BRASSERIE « LA REGENCE », place Fernand Cocq, 1050 Bruxelles. Tél. 511 24 78.

## Promenades cyclistes du mois de mars 1982

Comme les années précédentes, nous organiserons chaque dimanche jusqu'au début de novembre une promenade cyclotouristique circulaire, à allure très modérée, et longue de 50 à 70 km. Ces excursions sont conduites par des pilotes expérimentés, qui évitent les routes à grande circulation.

Nous conseillons aux amateurs de venir dès les premières sorties, de façon à acquérir un entraînement graduel.

« Le plus grand nombre de présences aux promenades de 1982 sera récompensé par une médaille, tandis qu'un brevet spécial sera remis aux deux suivants ».

**DIMANCHE 21 MARS 1982.** — Réunion à 9 h 30' à l'église St-Pieter, à Leeuw-St-Pierre centre. Départ à 9 h 45'. P.-N. à Vollezele. 45 km. Pilote : Reynaerts.

**DIMANCHE 28 MARS 1982.** — Départ à 9 h 30' de l'entrée du Bois (avenue Louise). P.-N. à Renipont. 50 km. Pilote : Broier.

## Excursions pédestres du mois de mars 1982

Responsable des promenades : M. J. Gallet, Kalenbergstraat, 29, 1710 Dilbeek. — Tél. 569 05 04.

Responsable des randonnées : M. R. Porta, avenue J. F. Debecker, 120, 1200 Bruxelles. — Tél. 770 39 94.

Responsable du samedi après-midi : M. A. Moyson, rue Victor Rauter, 174, 1070 Bruxelles. — Tél. 521 82 67.

Responsable du mercredi : M. R. Porta, avenue J. F. Debecker, 120, 1200 Bruxelles. — Tél. 770 39 94.

**MERCREDI 3 MARS 1982.** — Départ à 11 h. Entrée du Bois de la Cambre. (Trams 23 ou 90). Promenade circulaire. P.-N. à Uccle, Verrewinckel, avenue Buysdelle. Pilote : R. Porta.

**SAMEDI 6 MARS 1982.** — Réunion à 14 h 15' Place Wiener à Boitsfort (Terminus du tram 32 ou bus 42, 51, 95). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes. Pilote : R. Grollet.

**DIMANCHE 7 MARS 1982.** — « Promenade ». — Réunion à 8 h 30' gare Centrale. Départ à 8 h 50' pour Nivelles. Arrivée à 9 h 18'. Tilleul Sainte-Gertrude, Bois de l'Hôpital, Ronquières, P.-N. ; Le Croiseau, Château-ferme de La Tournette, Chapelle-Notre-Dame-de-Walcourt, Nivelles. 20 km. Retour en train.

Pilote : R. Jacques.

**DIMANCHE 7 MARS 1982.** — « Randonnée ». — *Entraînement au Marathon.* — Réunion à 7 h 50' gare Centrale. Départ à 8 h 20' pour Termonde. Arrivée à 8 h 55'. Sint-Gillis, Lebbecke, Heizijde, Opwijk, Droeshout, Merchtem, Mollem, Asse, Zellik, Jette. 28 km. Possibilité d'écourter ce parcours, chacun des villages indiqués étant desservis par une gare de chemin de fer.  
Pilote : J. P. Smolders.

**MERCREDI 10 MARS 1982.** — Départ à 11 h à Drogenbos (Terminus du tram 52). Promenade circulaire. P.-N. à Aelseberg, chaussée de Hal.  
Pilote : R. Porta.

**SAMEDI 13 MARS 1982.** — Réunion à 14 h 15' à Tervuren-Parc (Terminus tram 44). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes.  
Pilote : A. Moyson.

### DIMANCHE 14 MARS 1982

#### NOTRE MARATHON ANNUEL

(Voir en tête du bulletin).

#### A OTTIGNIES

**DIMANCHE 14 MARS 1982.** — *Semi-Marathon.* — « Promenade ». — Réunion à 9 h 30' gare du Q.-L. Départ à 10 h pour Ottignies. Arrivée à 10 h 15'. Boucle Sud du Grand Marathon par Court-Saint-Etienne et Sart-Messire-Guillaume (P.-N.) ; Arbre de la Justice, Héவில், Mont-Saint-Guibert, Beaurieux et Ottignies. 21 km. Un brevet sera remis à tous les participants ayant parcouru l'entièreté de la promenade.  
Pilote : J. Splingard.

**MERCREDI 17 MARS 1982.** — Départ à 11 h des Quatre-Bras (Tram 44). Promenade circulaire. P.-N. à Hoeilaart Place.  
Pilote : R. Porta.

**SAMEDI 20 MARS 1982.** — Réunion à 14 h 15' à Auderghem-Forêt. (Tram 44. Arrêt après les Trois Couleurs). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes.  
Pilote : A. Moyson.

**DIMANCHE 21 MARS 1982.** — *La Semois n° 1.* — De Sorendal à Mouzaive. Réunion à 7 h 30' gare Centrale (Arrêt des Europabus). Départ en car à 8 h précises pour Sorendal. Baraque Gérard, Les Dolimarts, Bohan, Roche aux Chevenes, Membre, P.-N. ; Faignife, Vresse, Les Crêtes, Chairières, Bois de Naglemont, Mouzaive. 20 km. Pour inscription, voir en tête du bulletin.  
Pilotes : Fr. Smolders, J. Driesens.

**DIMANCHE 21 MARS 1982.** — « Pour Tous ». — Réunion à 9 h rue des Halles. Départ à 9 h 20' pour Meerbeke (Steelplaats). Arrivée à 10 h 02'. Pollare, Hof van Lier, La Dendre, Idegem, P.-N. ; Mussenhoek, Beukeboomkapel, Outex, Ninove. 23 km. Retour en bus.  
Pilote : C. Vandermeren.

**MERCREDI 24 MARS 1982.** — Départ à 11 h de la Grande Espinette (Bus W536 place Rouppe à 10 h 30'). Promenade circulaire. P.-N. à l'Ermitte, chaussée.  
Pilote : R. Porta.

**SAMEDI 27 MARS 1982.** — Réunion à 14 h 15' à la gare de Groenendaal (Bus L. 366 à Ixelles, place Sainte-Croix à 14 h 10' ou Boitsfort-Etangs à 14 h 25'. Arrivée à Groenendaal-Laiterie à 14 h 35'). Départ à 14 h 35'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes.  
Pilote : J. Bary.

**DIMANCHE 28 MARS 1982.** — « Promenade ». — Réunion à 8 h 45' gare du Midi. Départ à 9 h 09' pour Lillois, arrivée à 9 h 38'. Lillois, Vert-Coucou, Bois du Callois, Chapelle N.-D. de Tongres, Hanogrune, Maransart (P.-N. près anc. gare du tram), Colinet, Bois de Couture-Saint-Germain, Château de Moriensart, Chapelle Saint-Donat, Champ de la Croix, Petit Ry, Ottignies. 20 km. Retour via le Q.-L. Pilote : P. De Prince.

**DIMANCHE 28 MARS 1982.** — *Bruxelles-Trèves, 4<sup>e</sup> étape.* — Réunion à 7 h 30' gare Centrale (Arrêt des Europabus). Départ en car à 8 h précises, pour Namèche. Goyet, Faulx-les-Tombes, Bethléem, Assesse, P.-N. ; Braibant, Ciney. 25 km. Pour inscription, voir en tête du bulletin.  
Pilotes : P. Volckaerts, J. Opdebeek, R. Porta.

**MERCREDI 31 MARS 1982.** — Départ à 11 h au Pont de Woluwe (Trams 39, 44, ou bus 36, 42). Promenade circulaire. P.-N. à Sterrebeek carrefour.  
Pilote : R. Porta.

**SAMEDI 3 AVRIL 1982.** — Réunion à 14 h 15' aux Quatre-Bras (Tram 44). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes.  
Pilote : A. Moyson.

**DIMANCHE 4 AVRIL 1982.** — « Promenade ». — Réunion rue des Halles à 9 h. Départ à 9 h 20' pour Roosdaal. Arrivée à 9 h 56'. Oude Molen, Neigembois, Neigem, Coolsenhof, Varenberg, Pollare, P.-N. ; La Dendre, Fliendries, Neikem, Neuringen, Meerbeke. 20 km. Retour en bus.  
Pilote : R. Jacques.

**DIMANCHE 4 AVRIL 1982.** — « Randonnée » vers les Marais de Saeftinge ». — Réunion à 7 h 30' gare Centrale. Départ en car à 8 h précises. Détails au prochain bulletin. Pour inscription, voir en tête du bulletin.

## ECHOS

**COTISATION ANNUELLE.** — Le Trésorier-adjoint, Madame Monique Grollet se tiendra à la séance mensuelle, à la disposition des membres qui désireraient régler leur cotisation pour 1982, soit :

Pégase simple :	300 francs.
Pégase, assuré pédestre	360 francs.
F.B.C. simple	150 francs.
F.B.C., assuré cyclistes	300 francs.
Jeunes gens de moins de 30 ans	100 francs.
Etudiant, sans bulletin	50 francs.

Ces cotisations peuvent aussi être versées au C.C.P. 000-0147212-63 du Cercle Pégase, Bruxelles. Nous vous en remercions d'avance.

**CARNET BLANC.** — Notre excellent ami Francis Jacques, fils de Monsieur Raymond Jacques, membre de notre Comité, a épousé le samedi 20 février, Made-moiselle Josiane Toremans. Nous leur présentons à tous deux nos vœux de bonheur et de prospérité. Nos plus vives félicitations vont aux heureux parents.

**CARNET NOIR.** — C'est avec peine que nous venons d'apprendre le décès de la Maman de notre cher ami Justin Driesens, notre directeur des fêtes. A Justin, à son frère, à Jeanine nous adressons nos condoléances les plus émues. Nous partageons leur peine et les assurons de notre fraternelle amitié.

— — — Nous venons d'apprendre avec tristesse le décès de Madame Jean-Baptiste Lambrecht, maman de Madame Paul De Prince. A Madame De Prince à notre ami Paul, nous présentons nos plus vives condoléances. Nous les assurons de toute notre sympathie.

**VOYAGE D'Auvergne.** — Nous prions les membres inscrits à ce voyage de ne pas manquer de verser le solde soit 12.500 francs à la séance du 1<sup>er</sup> mars ou au compte bancaire de A. R. Porta n° 210.0511947-33 et pour le 15 mars au plus tard.

**TOURISME PEDESTRE.** — La Fédération du Tourisme de la Province de Namur nous communique qu'elle organise trois circuits pédestres européens, répartis de la façon suivante : Du 16 mai au 22 mai : de Gembloux à Membre ; du 24 juillet au 28 juillet : Tour du Sentier de Lesse et Lhomme ; du 17 septembre au 20 septembre : Le Tour de la Semois Namuroise. Pour tous renseignements, s'adresser à Monsieur René Hicorne, responsable des Sentiers pédestres, 3, rue Notre-Dame à 5000 Namur.

**LA NORVEGE MERVEILLEUSE.** — C'est le titre d'un beau livre de 208 pages, abondamment illustré, dû au talent de Madame Clara Vanderbeke, qui est membre de Pégase. Cet ouvrage est plus et mieux qu'un simple guide de voyage. Il dévoilera des horizons cachés aux nombreux amis qui ont passé des vacances dans le Nord, et il sera un compagnon précieux pour ceux qui projettent d'y aller ou d'y retourner.

On le trouve dans les principales librairies au prix de

475 F. (Editions Vanderbeke et Hayez, Bruxelles).

## Assurances

Dans notre Bulletin d'octobre, nous annonçons la mise à la disposition de nos membres d'une assurance « accidents » en responsabilité civile et individuelle.

Dès le début de janvier, nous avons enregistré le centième assuré. Nous ne nous étions pas attendus à un pareil succès. Nous devons maintenant admettre que ce service répond à un réel besoin.

Rappelons donc les garanties offertes moyennant une prime annuelle de 60 F, à ajouter à la cotisation. Ces garanties couvrent toutes les organisations pédestres inscrites à notre Bulletin mensuel, y compris les voyages à l'étranger, ainsi que le parcours depuis le domicile pour se rendre à la manifestation ou en revenant, et cela par tous moyens de transport public ou privé. Elles couvrent en outre les manifestations similaires de certains cercles amis. Les différents cercles concernés se sont formellement engagés à ne jamais se servir de cette facilité à des fins concurrentielles.

L'assurance garantit :

1. la responsabilité civile qui serait imputable à un de nos membres assurés par suite d'un accident dont il serait reconnu entièrement ou partiellement responsable. Les membres sont à cet égard réputés tiers entre eux. Une contre-assurance spéciale de 50.000 F peut jouer si nécessaire. La garantie est de 100 millions pour dommages corporels, 10 millions pour dommages matériels, mais 500.000 F seulement pour le cas d'incendie de forêt.

2. le remboursement des frais de transport jusqu'au centre de soins le plus proche, et cela que le transport ait lieu à la suite d'un accident, d'une maladie ou d'un malaise.

3. le paiement en cas d'invalidité permanente d'une indemnité maximum de 500.000 F.

4. en cas de décès par suite d'accident, le versement aux ayants-droit d'une somme de 300.000 F.

Nous avons dû renoncer à l'indemnité usuelle pour frais de traitement afin d'obtenir sans augmentation de prime le remboursement des frais de transport même en cas de malaise, et la garantie « incendie ». Nous croyons avoir agi sagement en cela.

Les formulaires de déclaration d'accident à chaque assuré et aux pilotes habituels sont en voie de distribution.

## Appel aux jeunes

La récente assemblée générale annuelle du Cercle Pégase a décidé la création d'une nouvelle catégorie de cotisations, réservée aux membres âgés de moins de 30 ans.

Cette cotisation réduite a été fixée pour l'année en cours à 100 F, tout en comportant le service du bulletin mensuel. Souignons en passant que ce bulletin coûte considérablement plus cher au Cercle. Il s'agit donc nettement d'une cotisation de propagande destinée à favoriser la création d'un groupe, si possible autonome, de jeunes au sein de notre club.

Il est souhaitable, en effet, de construire la structure voulue pour accueillir un tel groupe, si tant est qu'il s'avère possible de le constituer. Chacun comprend que pour assurer la pérennité du Cercle, auquel nous sommes si attachés, il faut préparer l'avenir. Et cela suppose la montée en ligne de troupes fraîches, avec un encadrement jeune, si l'on peut utiliser ces comparaisons guerrières.

Il reste à voir si la structure inerte engendrera la vie, ou s'il y faudra quelques coups de pouce, ou un heureux concours de chances. L'avenir le dira.

Quant à la cotisation « étudiant » de 50 F, sans service du bulletin, elle est, bien entendu, maintenue.

A. REYNAERTS.

Imp. Reynaert-Van Deun, r. Froebel, 9, 1000 Brux. Tél. 02/512 22 54